

K/J. TERRITOIRE
DU
RUANDA-URUNDI

USUMBURA, le

N°

N° 2152 /SEC. TRANSMIS copie pour information à Messieurs les Administrateurs Territoriaux (tous) RUHENGELI.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Réponse au n°

du

à Messieurs les Résidents(deux)

Usumbura, le 2 juillet 1947.-
Le Gouverneur du Ruanda-Urundi a.i.
L. LARDINGIS.

Annexe
OBJET: *à tenir note au rap de l'annexe de Foit*

Commissaire Provincial.-

MINISTRE DES COLONIES
I^e Direction Général
I^e Direction 2^e BUREAU

PAR AVION

Bruxelles, le 11 juin 1947.-

N° 112/330_457/2660
1 Annexe.

N° 9149/130/S.G./1. TRANSMIS copie pour information et direction à Messieurs les Gouverneurs de Province et à Monsieur le Gouverneur du Ruanda-Urundi.

Léopoldville, le 21 juin 1947
Le Secrétaire Général I. de THIBAUT
c/s: I. de THIBAUT.

Recommandation F.V. FOIT.-

Monsieur le Gouverneur Général,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à l'intervention de la Légation de Tchécoslovaquie à Bruxelles, Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères me transmet la note ci-jointe relative au ressortissant M.F.V. FOIT sculpteur, qui désirerait entreprendre au Congo belge un voyage en automobile, dans le but d'étudier, au point de vue plastique, les races indigènes et leur art primitif.-

Je vous prie, Monsieur le Gouverneur Général, si l'intéressé donne suite à son projet, de vouloir réserver un bon accueil à M.F.V. FOIT, de le recommander aux Autorités ainsi qu'au personnel sous vos ordres et de lui accorder toutes facilités compatibles avec les lois et les règlements de la Colonie.-

POUR LE MINISTRE:
Le Directeur Général.
(c/s) M. VAN HECKE.

Monsieur le Gouverneur Général

LEOPOLDVILLE.-

Ruhengeri



4761